



VENTE APPARTEMENT CONJUGAL ET DIVORCE

Par **Delphine65**, le **08/02/2021** à **16:39**

Bonjour,

L'appartement conjugal dans lequel j'ai vécu pendant 20 ans et mariée sous la communauté réduite aux acquêts, est devenu bien propre de mon conjoint (par donation de son père) pendant notre mariage et pendant que nous y habitions encore mais mon conjoint ne m'en a jamais parlé, j'ai découvert cela au décès du donateur en triant des papiers.

Depuis plus de 2 ans notre procédure de divorce est en cours, je ne vis plus à cet endroit et lui y vit toujours mais veut vendre.

Le notaire peut il valider cette vente de ce bien m'en informer ?

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement,

Delphine